

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21169 - 78ÈME ANNÉE

## Une majorité à l'Assemblée nationale vote un article supprimant les « régimes spéciaux »

### Retraites : le gouvernement remet en cause les conventions collectives

Ce 10 février, lors de l'examen du projet de loi sur les retraites, une majorité de députés a voté pour la suppression des « régimes spéciaux », c'est-à-dire en réalité le volet « retraites » des conventions collectives. C'est une raison de plus pour participer à la mobilisation prévue ce jour par l'Intersyndicale.

La lutte des syndicats a permis d'importantes avancées dans le Code du Travail ainsi que la création de la Sécurité sociale. Dans certaines branches et dans des entreprises, les syndicats ont obtenu du patronat des conditions sociales plus favorables que la loi. Ces avancées sont inscrites dans des conventions collectives. Elles peuvent concerner les conditions de travail, les congés, les salaires et aussi les retraites.

Ce volet « retraites » des conventions collectives est dénommé bien souvent « régimes spéciaux » par leurs détracteurs. Une expression malheureusement passée dans le langage courant, et qui vise à tort à faire croire que les bénéficiaires des conventions collectives portant sur les retraites sont des privilégiés.



Les conventions collectives qui était examinée en première lecture à l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi sur les retraites.

Une majorité de députés a voté pour la suppression de ce pan du Code du Travail. C'est la poursuite de la casse des avancées obtenues au cours de ces 70 dernières années, marquée par l'adoption des lois El-Khomri et Macron visant à affaiblir les syndicats et précariser un nombre toujours plus grand de travailleurs.

pour le retrait du projet de loi sur les retraites. Un défilé est prévu à Saint-Denis entre le Jardin de l'État et la Préfecture avec des prises de parole ouvertes à toute personne souhaitant donner son opinion sur la mobilisation.

Cette action a lieu à l'appel de l'Intersyndicale composée de la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, la CFDT, le SAIPER-UDAS, la CFTC, la CFE-CGC, la Fédération générale des retraités de la fonction publique, l'UNEF et ATTAC.

Le vote supprimant le volet « retraites » des conventions collectives est une raison supplémentaire de manifester pour le retrait de ce projet de loi.

#### Suppression d'un pan du Code du Travail

#### Unité syndicale

Hier, c'est cette partie des conven-

Ce vote s'est fait à la veille d'une nouvelle journée de mobilisation

M.M.

## Mobilisation contre la hausse des coûts de production menaçant la survie d'exploitations agricoles

### **CGPER : « Nous sommes en guerre contre la montée des prix »**

Dans un communiqué diffusé sous la signature de son président, Jean-Michel Moutama, la CGPER annonce une mobilisation lundi 13 février devant la préfecture pour lutter contre la menace pesant sur la diversification végétale à La Réunion en raison de la hausse importante des coûts de production.

La diversification végétale va mal. Les surcoûts de production ne permettent plus de maintenir des prix corrects sans que cela ne soit préjudiciable pour nos exploitations.

Un prix de vente raisonnable pour les consommateurs, pour tous, ne peut plus être garanti si les choses continuent en ce sens.

À cause de cela, certaines filières sont en voie de disparition.

C'est à nous tous de défendre notre revenu auprès de

la compétence agricole, le Département et les services de l'État.

Des solutions sont possibles.

Nous sommes en guerre contre la montée des prix. Mobilisons-nous pour défendre notre métier, notre avenir, notre revenu !

Rejoignez nous le lundi 13 février à 9h30 devant la préfecture.

Ce message est partagé par les Syndicats, les producteurs indépendants, les coopératives et l'Arifel.

**Jean-Michel Moutama.**  
**Président de la CGPER**

## Lutte contre la vie chère

### **L'OPMR « se félicite de la mise en place d'une commission d'enquête sur le coût de la vie en outre-mer »**

**Saluant la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la vie chère outre-mer, Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) de La Réunion annonce qu'il apportera son concours aux travaux de cette commission. C'est ce qu'indique un communiqué de cette institution diffusé ce 10 février.**

« L'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) de La Réunion se félicite de la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le coût de la vie dans les Outre-mer. Comme cela a été rappelé par les députés à l'origine de cette initiative, cette création s'inscrit dans le prolongement des travaux de l'OPMR, en particulier du dernier rapport remis par le cabinet Bolonyocte Consulting sur l'évolution du secteur de la grande distribution et les conséquences directes et indirectes pour les consommateurs ainsi que pour le secteur économique de La Réunion dans son ensemble.

Fort de son expertise dans le domaine, l'OPMR apportera son concours à la commission d'enquête sur le coût de la vie en Outre-mer.

L'OPMR participera également aux travaux de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale, en mission à La Réunion du 19 au 26 février. Cette délégation de 5 députés conduite par son président se penchera particulièrement sur les questions liées au coût de la vie, au logement et à l'énergie.

Enfin, l'OPMR, qui est associé à l'élaboration du Boucler Qualité Prix + (BQP+), prend acte de la volonté du Préfet de La Réunion de l'élargir aux secteurs du bricolage et des pièces automobiles et apportera son assistance pour l'élaboration du nouveau BQP +. »

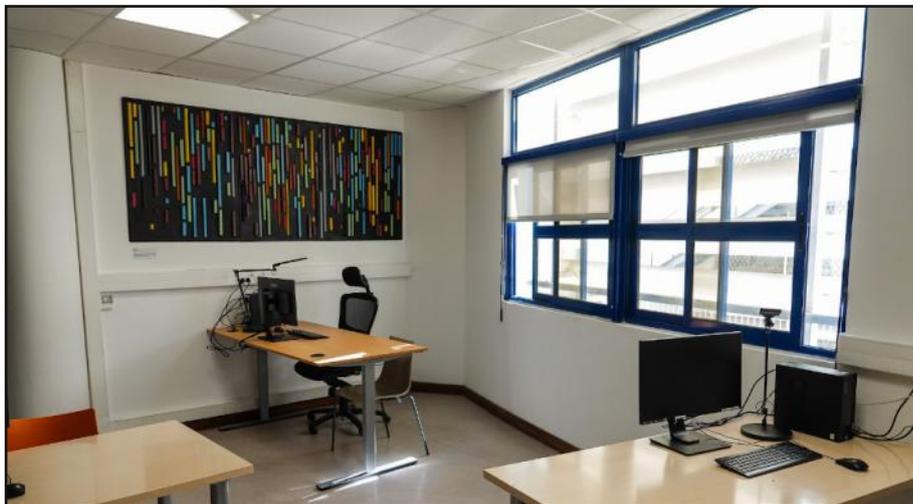
## Lutte contre les inégalités

# Handi'média : salle adaptée pour l'Université de La Réunion

L'accessibilité des études et du travail aux personnes en situation de handicap est au cœur des préoccupations de l'Université de La Réunion qui souhaite l'inclusion de toutes et tous. Pour cette rentrée 2023, l'Université de La Réunion propose un nouveau service à ses étudiants et personnels en situation de handicap : la salle Handi'Média inaugurée hier. Située au rez-de-chaussée de la Bibliothèque Droit-Lettres, est accessible aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h à 12h.

Dans les campus, de nombreux aménagements ont été réalisés : entrées élargies, rampes d'accès, ascenseurs, bandes podotactiles, ... L'Université, via les services Égalité Mission Handicap Étudiants et Personnels (SEMPH), propose également un accompagnement personnalisé à celles et ceux en situation de handicap physique, sensoriel, psychique, atteint de troubles de santé invalidants, de troubles cognitifs (ex. la dyslexie) ou de troubles du développement intellectuel.

Les bibliothèques s'inscrivent elles aussi dans le développement de la politique inclusive de l'université. Toutes les bibliothèques de l'établissement (3 dans le nord



et 2 dans le sud) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements de services ont également été mis en place : durée de prêt augmentée, accompagnement et formation personnalisés, prêt de matériel spécifique... L'inscription y est gratuite pour toutes les personnes en situation de handicap (y compris extérieures à l'université).

Pour cette rentrée 2023, l'Université de La Réunion propose un nouveau service à ses étudiants et personnels en situation de handicap : la salle Handi'Média. Située au rez-de-chaussée de la Bibliothèque Droit-Lettres, est accessible aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h à 12h. Trois postes de travail sont à disposition et équipés d'ordinateurs, de fauteuils ergono-

miques, de lampes trois couleurs, d'un bureau réglable en hauteur ainsi que de logiciels adaptés. L'endroit se veut calme, pratique et ergonomique. Tout a été étudié, jusqu'au choix de l'œuvre qui viendra décorer la salle : une sculpture de l'artiste plasticienne sourde, Mathilde Lauret. La salle Handi'média a été inaugurée ce 9 février par Monsieur Frédéric Miranville, Président de l'Université de La Réunion, Madame Patricia Ducret, Vice-Présidente déléguée en charge de l'Égalité Femmes-Hommes et Handicap, en présence de Madame Laure Ben Moussi, Directrice Territoriale Handicap du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et de Madame Mathilde Lauret, artiste, auteure de l'œuvre "Le repos silencieux".

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Srilanké : trépé i rèss, bonpé i sava Mé kossa i ariv azot apré, kan zot i rotourn laba ? Pèrsone i koné pa !

Pou sak i suiv in pé laktyalite dann Sri-lanka, mwin lé sirésèrtin in bonpé i doi dir li lé dann in sityassion difissil — mèm dézésspéré — pou son lékonomi par l'fète lo péi la fé in mové réform son lagrikiltir : li la pran in an pou ariv o bio. La prodikssyon do ri la bèss 40 %, la prodikssyon lo thé la bèss son tour. E la vi la vni plizanpli shèr.

Poz lo mové késtyon, wa gingn lo mové répons

Pars lé vré gouvèrnman lo péi la désside d'in kou l'ané 2021 arète linportassyon langré, zinséktisside, lo blé, lo ri é toute in ta produi téi rovien shèr pou lékonomi lo péi. Mé final de konte lo késtyon lé mal pozé. Si gouvèrnman la fé sak li a fé, sé pars l'avé in manke deviz — in manke larzan é pou kossa l'avé in mank larzan ?

Pars covid la pass par-la é bann tourist l'arète vnir dan lo péi ; arzoute èk sa néna in gouvèrnman la désside arète ramass larzan zinpo son bande partizan, armète avèk sa lo thé la manké pou léspportassion. An pliss ké sa, l'Australie épi la Nouvèl zélande la dirssi zot poilitik limigrassion é bande migran srilanké la pi gingtn la plass pou alé.

L'ané 2022 néna 200000 pèrsone la kite lo péi ofisyèlman pou alé travaye dann bande péi zarab mé lété prévi pliss 500000 dépar.

Révolissyon bande sitoiyin.

Demoune la révolté é mèm moi zilyé zot la rante dann palé lo prézidan... In nouvo prézidan la pran la plass, mé promyé zafèr li la fors bande sitoiyin débarass lo planshé épizapré li la roganiz la shass banna épi la réprèssion. Aprés la lansien prézidan la rovni é avèk li épi son bande soutien la roprèssion la rokomanssé avèk la tête in pé mizapri. Anparmi banna in pé l'ariv La Rényon é la zistiss la fé son travaye pou dékouraz banna avèk in filozofi sinp : trépé i rès bonpé i sava é pa pli loin ké zordi dann in laviyon loué éksopré pou sa.

Mé kissa i sava ransègn dsi sak v'ariv banna ?

Mézami lé possib an parmi banna néna v'alé dann la prizon, néna demoune va tyé azot, mé kissa issi an parmi sak la ranvoye azot laba va ransègn dsi sak v'ariv banna. Bien antandi, pèrsone.. Déza la lopignon i koné pa pou kossa égzaktoman banna la sov zot péi. Kan i ékoute la radyo La Rényon i antan dé shoz in pé étonan konm par égzanp bande réfijyé i vien issi pou viv avèk bande z'ède sossyal. Fassil di sa, mé pétète loin par rapor la vérité, é sirtou arien a oir avèk lo brové d'sivilizassyon la Franss i done ali dovan lo mond antyé.

A bon antandèr, salu.

*Justin*